****

**APPEL AUX FRANCAIS :**

**Faites pression sur vos élus afin que ces derniers s’opposent au vote de la prochaine loi de finances (pour 2021)**

Chers français, chers compatriotes,

 Dans le contexte de la présente « crise politico-sanitaire » que traverse la France – ainsi d’ailleurs que l’ensemble des pays occidentaux - le projet de loi de finances pour 2021 apparaît extrêmement problématique.

 En effet, à la faveur du premier confinement, suivi du couvre-feu puis d’un re-confinement, les recettes fiscales de l’Etat se trouvent en très sensible diminution. Dans le même temps, les dépenses de financement du chômage, des reconversions d’activités et les aides diverses et variées aux entreprises augmentent mécaniquement… dans la mesure quasi-exacte de la diminution des recettes fiscales de l’Etat.

 Dans ce contexte économique et social extrêmement dégradé, dramatique pour tous les patrons de PME/TPE et leurs familles, et corrélativement extrêmement inquiétant pour la paix sociale, le prochain budget pour 2021 sera financé par un recours massif (encore plus massif qu’habituellement, ce qui n’est pas peu dire) à l’emprunt. Alors même que le niveau actuel de la dette publique n’est déjà pas soutenable.

 Lors des débats qui auront lieu au sein des commissions des finances de l’Assemblée Nationale et du Sénat, le gouvernement ne se privera pas de mettre en avant les ressources issues du « plan de relance européen ». Toutefois, ledit « plan de relance européen » est lui-même extrêmement préjudiciable pour les français [voir <https://lesakerfrancophone.fr/la-dette-de-sang>], tout comme le seraient d’ailleurs d’éventuelles ressources européennes éventuellement issues du Mécanisme Européen de Stabilité (Traité « voté » par effraction en 2012).

 **Cette augmentation massive du niveau d’endettement public n’est politiquement pas acceptable pour les générations actuelles et à venir.**

 Car cet endettement met la France à la merci de ses créanciers, qui ne manqueront pas d’exiger, sur le modèle des intérêts bancaires fidèlement relayé par le FMI et le triumvirat (Troïka) - Commission, BCE, FMI - ayant mis la Grèce à genoux, un « assainissement des finances publiques » consistant à liquider tout ce qui reste de patrimoine public français afin de servir de garantie au remboursement de la dette.

 Car la véritable limite de la dette n’est pas un quelconque pourcentage idiot : elle correspond très exactement au niveau des richesses disponibles pour servir de garantie aux créanciers.

 Chers compatriotes, chers amis, nous sommes les victimes économiques et sociales d’une succession de gouvernements iniques qui ont profité et continuent de profiter de la crédulité et de la générosité du plus grand nombre pour piller notre Nation.

 Ces « hommes politiques » peu scrupuleux dépècent notre patrimoine national au profit de créanciers apatrides et anonymes qui empochent de juteux bénéfices au prix de sacrifices économiques, sociaux, et humains.

 Le double principe de collectivisation des pertes et de privatisation des bénéfices est le credo de nos créanciers ; credo dûment relayés par nos prétendus « hommes politiques ».

 **Les Français et les élus doivent savoir et comprendre que nous paierons tous de notre sang l’accroissement infini de la dette de l’Etat.**

 Nos créanciers - qui sont par ailleurs financés sans limite par les banques centrales - vont demander, en échange de la fourniture de prêts, la liquidation du patrimoine public financé par nos aïeux. Après les autoroutes, ce sont nos routes nationales qui vont être données en concession ; nous devrons passer par d’innombrables péages partout où nous voudrons nous rendre, dans le même temps que nos routes ne seront plus entretenues et que nous paierons l’entretien des péages. G. Orwell avait anticipé tout cela dans « 1984 » puisqu’il avait prévu l’impossibilité de se déplacer à plus de 100 km sans faire viser son passeport !

 Nous allons devoir dire adieu à tous nos services publics, en commençant par ceux de la **santé** et de **l’instruction publique,** déjà très fortement endommagés: hôpitaux, soins médicaux et écoles vont devenir payants, dans le même temps que nos impôts et autres formes de contribution à la dette (impôts indirects, taxes diverses et variées…) vont augmenter.

 La **propriété privée** ne sera pas épargnée par ce nettoyage à grande échelle : outre les multiples atteintes indirectes qu'elle subit par la diminution du revenu disponible des ménages, les parlementaires ont d’ores et déjà prévu de scinder la propriété du sol de celle du bâtie, qui restera seule disponible. La propriété privée pour tous est définitivement condamnée par ce système inique.

 Nous devrons également renoncer à nos remboursements de **sécurité sociale** car le budget de l’Etat n’abondera plus celui de la sécurité sociale, lequel va fatalement s’effondrer sous le poids des attaques financières et politiques répétées contre elle. Nous devrons, sur le modèle anglo-saxon, payer des « fonds financiers » privés qui s’occuperont de notre santé… comme de toute notre vie.

 Nous devrons non seulement renoncer à l’existence de la fonction publique - il ne s’agit pas de réduction mais bel et bien de disparition programmée -, mais aussi et surtout au principe même de **justice et de droit**. Dans l’actuel *contexte d’inconstitutionnalité florissante de toutes les lois d’exceptions et d’arbitraire administratif* que nous connaissons, les fonctionnaires (justice, police), de la même façon que les avocats et les médecins seront inévitablement neutralisés. D’ailleurs, ils seront inévitablement remplacés, à terme, par des Intelligences artificielles qui se chargeront de veiller à l’édification de « l’ordre public ».

 Les forces de l’ordre, dont l’avenir est, paraît-il, à la fusion franco-allemande, seront transformées en garde chiourmes anonymes de vastes camps de détention civils et politiques à ciel ouvert.

 **Nous devrons, en définitive, renoncer à la notion même d’Etat.**

 Chers compatriotes, ce fiasco en cours est le résultat de **décennies de corruption générale et ininterrompue**. Corruption rendue possible par le désintérêt croissant des populations pour le « fait politique », c’est-à-dire pour la gestion du « bien commun » et de « l’intérêt commun ».

 Mes amis, il est temps de nous dresser contre notre asservissement, il est temps de refuser au gouvernement les moyens financiers qu’il demande dans le seul objectif de mieux nous anéantir en tant qu’individu et en tant que Nation.

 Il est temps de nous dresser comme un seul homme pour refuser le vote du budget 2021 qui aura pour effet de sacrifier définitivement notre liberté au profit de l’insatiable appétit des politiques stipendiés qui nous gouvernent et nous sacrifient sans vergogne, nous et notre descendance, à quelques créanciers.

 **Il est, dans ces conditions, inconcevable que les « représentants de la Nation » puissent voter, c’est-à-dire valider, le prochain budget pour 2021, qui sera extrêmement dommageable aux Français d’aujourd’hui et de demain ; les générations futures étant définitivement sacrifiées sur l’autel de l’avidité des créanciers et de la servilité des hommes politiques qui les relaient.**

 **Sans changement majeur et drastique dans la façon de concevoir la direction politique, économique et financière de la France, nous Français, attendons que nos représentants élus ne participent pas à cette mascarade politique consistant au vote de la prochaine loi de finances.**

 **Les députés doivent s’opposer à la direction financière de l’Etat qui mènera la France dans le néant civilisationnel en s’abstenant de voter la prochaine loi de finance pour 2021.**

 **Par cet appel, nous, signataires, demandons à chaque Français d’envoyer à ses représentants élus, quels qu’ils soient - maire, député, sénateur, conseil municipal, conseiller général ou conseiller régional - la lettre ci-jointe exprimant clairement la volonté unanime du peuple français de ne pas valider la politique criminelle du gouvernement en autorisant la mascarade du financement par la dette au prix de sacrifices humains.**

Signataires :

**Claude Oudet** (artisan du bâtiment), **Inès Fernandez** (responsable administrative), **Caroline Divo** (professeur de biotechnologie), **Salima Bouhadjar** (fonctionnaire territoriale), **Rémi Dussart** (ostéopathe), **Christophe Clairet** (formation professionnelle), **Pierre-Louis Lauzière** (opérateur en pétrochimie), **Cuny** (professeur des écoles), **Lucien Cerise** (écrivain, spécialiste de l’ingénierie sociale), **Pierre-Antoine Plaquevent** (écrivain, géopoliticien), **Hervé Kergourlay** (ingénieur), **Hubert de Gevigney** (Contre-Amiral, retraité), **Sandrine Lebreton** (animatrice et enseignante sportive), **Jean-Pierre Lamonnier** (retraité, ancien cadre bancaire, ancien syndicaliste), **Pauline Raquillet** (écrivain), **Jean-Claude Manifacier** (professeur de physique, Université de Montpellier), **Patrick Lerond** (retraité), **Pascal Sacré** (médecin anesthésiste réanimateur), **Hélène Luciani** (restauratrice), **Jean-Jacques Cotton** (retraité), **Anne Rolli** (commerciale), **Youssef Hindi** (auteur, politique et géopolitique des religions), **Pascale Perez** (gestionnaire de copropriété), **Luc Saffray** (entrepreneur), **Jean-Luc Baslé** (ancien président de Citigroup New-York), **Betty Rebelle** (thérapeute), **Michel Matias** (logistique), **Hervé Gallet** (chef, gérant de cuisine collective), **Louis-Christian Gauthier** (officier en retraite, historien, écrivain), **Gérard Luçon** (ancien directeur Protection Judiciaire), **Patrice Maillard** (agent général d’assurance), **Eric du Réau** (colonel), **Karine Drillon** (praticienne en énergétique), **Grégory Billon** (entrepreneur), **Jacques Hogard** (colonel, retraité), **Tarick Dali** (avocat), **Marc Alfonsi** (administrateur de patrimoine), **Gilles La Carbona** (cadre supérieur fonction publique), **Alain Corvez** (Colonel, conseiller en stratégie internationale), **Virginie Moureu** (infirmière), **Nicolas Pasqual** (docteur en biologie, chercheur), **Agnès Carton Deiana** (infirmière), **Philippe Renaud** (chef d’entreprise – solutions pour entreprises), **Romain Renaud** (gérant de magasin), **Catherine Rey** (retraitée), **Ricardo Canotilho** (responsable commercial, marketing), **Alexandre Fink** (juriste), **Sonia Deffrennes** (formatrice – conférencière), **Patricia Petillon** (chef d’entreprise – évènementiel), **Céline El-Afghani** (psychologue), **Céline Parisier** (assistante de direction), **Jérôme Suarez** (pompier), **Aurélie Mous** (commerciale), **Claude Gaucherand** (Contre-Amiral deux étoiles, retraité), **Séverine Manna** (avocate au barreau de Paris), **Hubert Marty** (commissaire), **Dominique Delawarde** (Général deux étoiles, renseignements, retraité), **Irène Hardy** (enseignante), **David Wolff** (avocat au barreau de Paris), **Marion Sigaut** (écrivain – historienne), **Varoujan Sirapian** (directeur de la Revue Europe&Orient – E&O), **Elyès** (ancien porte-parole des gilets jaunes constituants), **Candice Neveu** (consultante, formatrice), **Edith Pagano** (formatrice), **Silvano Trotta** (youtuber), **Dr. Henri Kotobi** (chirurgien), **Amar Goudjil** (analyste sociologue), **Manon Dardenne** (conservatrice des bibliothèques), **Lucie Hautefeuille** (retraitée), **Hubert Duclos** (retraité), **Thierry Dudreuilh** (médiateur international / counsellor), **Dr. Jean-Pierre Eudier** (chirurgien-dentiste), **Michel Cuinier** (retraité), **Pepe Escobar** (analyste politique) – soutien de la Thaïlande, **Stéphanie Carron** (productrice exécutive cinéma/séries TV), **Stéphanie Bignon** (Terre et famille, ingénieur), **Alain Escada** (Président de Civitas, mouvement catholique), **Christine Deviers Joncour** (auteur), **Elisabeth Faure Viard** (notaire), **Christophe Cosse** (auteur, réalisateur, producteur, thérapeute), **Cristel Clavaguera** (youtubeuse chaine Cristel et Mika, ex-gilet jaune), **Valérie Bugault** (auteur, politique et géopolitique du droit)